

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 2 juillet 2024 à 18 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0342 visant à permettre la démolition et la construction d'un bâtiment résidentiel situé au 578, rue Viau - 1247499001.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 25 juillet 2024, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les plans ci-dessous illustrent la zone visée **0415** et ses zones contiguës **0257, 0399, 0402, 0422 et 0437**.

Le projet particulier, ainsi que le plan des zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 10^E JOUR DE JUILLET 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut

Annick Barsalou